

## Avant-propos

Écrire un livre est souvent perçu comme un travail solitaire. Pourtant, cette aventure a été, au contraire, profondément collective. Cet ouvrage n'aurait jamais vu le jour sans le soutien, l'accompagnement et l'inspiration de nombreuses personnes que je tiens à remercier ici.

Avant tout, je souhaite exprimer ma profonde gratitude au Réseau de recherche sur l'innovation pour m'avoir décerné le prix de thèse *honoris causa*. Ce prix distingue chaque année les travaux les plus prometteurs récemment soutenus en sciences humaines et sociales, notamment en management, économie, sociologie et histoire de l'innovation. C'est grâce à ce soutien précieux que j'ai pu écrire et publier cet ouvrage.

Aussi, je tiens à remercier celles et ceux qui ont accompagné cette recherche, de près ou de loin. À mes directeurs de thèse : Marie Ferru et Sébastien Palluault qui ont su guider avec bienveillance et exigence, en partageant leur savoir et en nourrissant ma réflexion. Merci pour ces échanges stimulants, ces conseils éclairants et ces discussions qui ont profondément enrichi ce travail.

Je remercie également chaleureusement tous les salariés et associés d'Ellyx avec lesquels j'ai eu la chance de travailler, ce fut un réel plaisir d'évoluer avec toute cette équipe dynamique et d'apprendre à leurs côtés. J'adresse des remerciements tout particuliers à mes collègues du bureau de Poitiers : Olivier, Laura et Ursula, qui ont été d'un grand soutien moral et avec qui j'ai tant partagé durant ces trois ans. Je tiens aussi à remercier Jérémy, l'actuel gérant d'Ellyx, de m'avoir accueillie et permis d'évoluer dans ce cadre dynamique avec des conditions de travail optimales.

Un immense merci également aux porteurs de démarches d'innovation sociale, aux acteurs de la R&D sociale et aux acteurs de l'accompagnement qui ont accepté de partager leur expérience et leur expertise. Leur générosité, leur engagement et la richesse de

leurs pratiques ont été centraux pour cette réflexion. Cet ouvrage leur doit beaucoup, et je leur exprime ici toute mon admiration.

Ce projet a aussi été façonné par un lieu de rédaction aussi atypique qu'inspirant : Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. C'est ici, au sein d'une colocation vibrante de vie et d'échanges, que j'ai trouvé l'énergie et le soutien nécessaires pour mener à bien cet ouvrage. À mes colocataires et compagnons d'aventure, qui ont partagé mon quotidien, mes doutes et mes élans, merci du fond du cœur. Vos présences bienveillantes, vos discussions passionnées, vos éclats de rire et vos encouragements ont rendu cette période inoubliable. Cet ouvrage est aussi un peu le vôtre.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma gratitude à mes proches – ma famille et mes amis – pour leur soutien indéfectible. Merci d'avoir été là, à chaque étape, pour me rappeler l'essentiel. Thomas, merci pour ta patience, ta compréhension et ton soutien sans faille depuis plus de dix ans. Comme tant d'autres avant lui, ce projet n'aurait pas été le même sans toi.

À vous tous, merci infiniment.

## Introduction

L'innovation est depuis longtemps perçue par les décideurs publics comme le principal moteur de la croissance économique dans les pays développés. Elle est souvent présentée comme « l'antidote aux crises », capable de relancer l'économie et de renforcer la compétitivité des nations. C'est dans cette logique que l'État français a, ces dernières années, intensifié son soutien à l'innovation, en mettant principalement l'accent sur la technologie. Des investissements massifs sont alloués aux grands projets industriels, aux collaborations entre sciences dures et entreprises, ainsi qu'au développement de l'entrepreneuriat. En parallèle, les dépenses de recherche et développement (R&D) des entreprises bénéficient d'un soutien important, car elles sont considérées comme le levier le plus efficace pour stimuler l'innovation et, par extension, la croissance économique (Klomp et Van Leeuwen 2001 ; Mairesse *et al.* 2005 ; Griffith *et al.* 2006).

Cependant, malgré ces efforts, les défis économiques et sociaux restent nombreux. La désindustrialisation, les inégalités croissantes, les fractures territoriales et les crises successives – qu'elles soient sanitaires, écologiques ou démocratiques – viennent questionner l'efficacité du progrès technologique comme unique réponse aux problèmes actuels. Dans ce contexte, on observe une évolution de formes d'innovation, cherchant à répondre aux grands enjeux de notre société. Ces démarches ne se limitent pas au développement technologique, mais s'inscrivent dans une logique plus large, où l'innovation devient un outil au service des transitions environnementales et sociétales.

Les préoccupations actuelles dépassent largement le seul prisme du progrès technologique : comment garantir un accès à une énergie propre et abordable ? Comment organiser le vieillissement de la population et assurer une prise en charge digne des personnes en perte d'autonomie ? Comment rendre le logement accessible et adapté aux besoins de chacun ? Comment repenser nos systèmes alimentaires pour garantir une alimentation saine, équilibrée et de qualité à tous ? Autant de questions auxquelles l'innovation doit apporter des réponses.

Si, dans les années 2010, l'attention se portait principalement sur le *high-tech*, puis plus récemment sur la *deep tech*, un glissement s'opère aujourd'hui vers des innovations qui placent l'humain et l'environnement au cœur de leurs préoccupations. Ces nouvelles formes d'innovation, souvent qualifiées d'innovations sociales, s'attaquent à des problématiques systémiques et transversales (Bouchard *et al.* 2015). Leur mise en œuvre est importante pour répondre aux défis actuels qui se multiplient.

L'urgence de trouver des solutions concrètes aux grands défis de notre temps s'accompagne d'une attente forte de la part des acteurs engagés sur ces sujets, qu'il s'agisse d'entreprises, de collectivités, d'associations ou de citoyens.

C'est précisément cette question de l'accompagnement de l'innovation sociale qui constitue le fil rouge de cet ouvrage. Comment favoriser l'émergence et le développement de ces innovations ? Quel rôle peut jouer la R&D pour structurer et amplifier ces dynamiques ? À travers cette réflexion, nous chercherons à explorer les conditions d'un soutien efficace et adapté à ces formes d'innovation.

Face aux défis croissants liés aux transitions écologique, sociale et économique, l'innovation sociale et son accompagnement émergent comme des enjeux centraux. Comme l'affirmait Emmanuel Macron en octobre 2021 lors de la présentation du plan France 2030 : « La recherche et l'innovation sont essentielles pour faire face aux grands défis actuels. » Toutefois, les liens entre recherche et innovation sont principalement appréhendés dans des perspectives technologiques et de marché.

En effet, jusqu'à présent, les activités de R&D, qui font le lien entre recherche et innovation, sont prioritairement orientées vers le développement de nouvelles technologies et reposent essentiellement sur les sciences dites « dures ». Le modèle d'innovation technologique a largement dominé les représentations de l'innovation et de la recherche en France et les projets *high tech* ont été historiquement encouragés et vus comme la solution aux problèmes économiques. Quelques auteurs ont montré que l'innovation n'est pas uniquement technologique (Houllier-Guibert *et al.* 2017) : des innovations organisationnelles ou marketing se développent dans les entreprises pour maintenir leur compétitivité, ce que le manuel d'Oslo a intégré dans sa version de 2005 considérant qu'« une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures » (OCDE 2005, p. 54).

Avec l'importance des problématiques de développement durable, il est possible de percevoir une ouverture de l'innovation vers des enjeux autres que technologiques avec l'apparition de l'innovation environnementale (ou éco-innovation), on la retrouve dans

les enquêtes européennes de mesure de l'innovation pour la première fois en 2008 (enquête *Community Innovation Survey*). L'innovation environnementale peut être appréhendée comme « les techniques, procédés et produits qui permettent d'éliminer ou de diminuer les émissions polluantes et/ou l'utilisation de matières premières, de ressources naturelles et d'énergie » (Kemp *et al.* 1992) dans un objectif explicite ou non (Rennings 2000).

Malgré cette évolution, le modèle dominant reste largement centré sur l'entreprise et sa compétitivité. Pourtant, les crises successives montrent les limites d'une innovation exclusivement orientée vers la technologie et le marché. C'est dans ce contexte que la notion d'innovation sociale s'est imposée ces dernières années, aussi bien dans les travaux académiques que dans les politiques publiques. La loi de 2014 sur l'Économie sociale et solidaire (ESS) lui donne une première reconnaissance juridique en la définissant comme un projet visant à répondre à des besoins sociaux non ou mal couverts par les marchés et les politiques publiques, ou à inventer de nouvelles formes d'organisation du travail et de production de biens et services. En tout état de cause, l'innovation sociale diffère par essence de l'innovation technologique, son objectif étant prioritairement sociétal et non marchand<sup>1</sup>.

L'accompagnement de l'innovation sociale apparaît primordial au regard des difficultés et besoins des porteurs de projets et devient ainsi une thématique en développement. Bien que l'accompagnement de l'innovation sociale ait été fortement influencé par les approches entrepreneuriales et le soutien à l'innovation technologique (Richez-Battesti et Vallade 2009 ; Douchet 2019), il est étonnant de constater que la R&D ne soit pas – ou très peu – intégrée aux enjeux d'accompagnement de l'innovation sociale.

Cet ouvrage vise à répondre à plusieurs questions : comment accompagner l'innovation sociale à travers un processus de R&D adapté ? Peut-on réellement soutenir des innovations centrées sur les grands enjeux de société avec les mêmes outils que ceux historiquement conçus pour favoriser le progrès technologique ? Autrement dit, la R&D, traditionnellement associée aux avancées scientifiques et technologiques, peut-elle être un levier efficace pour structurer et renforcer les démarches d'innovation sociale ?

Le manuel de Frascati (OCDE 2015) définit la R&D comme « les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances – y compris

---

1. Notons que la frontière entre les grandes catégories d'innovation distinguées ici, peut être poreuse, des innovations technologiques pouvant répondre à des enjeux sociétaux et inversement, de même que des innovations organisationnelles ou environnementales s'appuient sur des avancées technologiques.

la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société – et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles » (OCDE 2015, p. 47). Nous reviendrons sur l'évolution de la définition de la R&D au fil du temps dans le chapitre 1.

Nous défendons la thèse que des pratiques de R&D appliquées à l'innovation sociale existent, mais qu'elles se différencient de celles orientées vers des logiques purement de marché, en recouvrant des modalités spécifiques. Ces pratiques que nous pouvons qualifier de « R&D sociale » sont néanmoins encore peu reconnues et appréhendées par le système français actuel de soutien à l'innovation, ce qui limite leur déploiement.

Cette problématique apparaît tout à fait originale, la littérature s'y étant encore très peu intéressée jusqu'alors.

### **I.1. Un sujet encore peu exploré par la recherche académique**

L'innovation sociale connaît un intérêt plus récent et moins prononcé que l'innovation technologique, mais suit une progression forte ces dernières années (Bataglin et Kruglianskas 2022 ; Martins *et al.* 2022). Malgré son inscription dans la loi, sa définition continue de faire débat, la notion étant polysémique (Klein 2014). Dans la littérature, deux grandes approches se dessinent (Richez-Battesti *et al.* 2012). Un premier groupe de travail inscrit la notion dans des approches que l'on peut qualifier d'entrepreneuriales, visant à faire émerger et à développer des entreprises ou organisations particulièrement actives ou marquantes au regard de leur impact social (Mumford et Moertl 2003 ; Defourny 2004 ; Martin et Osberg 2007). Pour un second groupe d'auteurs relevant davantage du courant institutionnaliste, l'innovation sociale vise à consolider des écosystèmes territoriaux et à accompagner leur capacité, par la coopération, à générer des dynamiques d'innovation (Bouchard 2011 ; Richez-Battesti *et al.* 2012 ; Besançon et Guyon 2013). Le champ de l'innovation sociale apparaît encore aujourd'hui à la recherche de cadres théoriques qui soient en mesure de rendre compte de la nature et de la dynamique de ces démarches (Richez-Battesti 2008 ; Djellal et Gallouj 2012). Les travaux académiques développés ces dernières années se sont largement attachés à ces questions sémantiques. Bien que notre ouvrage ne porte pas directement sur l'innovation sociale en tant que telle, mais sur son accompagnement, nous reviendrons dans le premier chapitre sur les principales conceptualisations de l'innovation sociale afin de préciser celle que nous avons adoptée.

Si l'innovation sociale commence à être mieux définie, son accompagnement demeure un sujet de recherche plus dispersé et récent. Une analyse bibliométrique révèle

d'ailleurs que peu d'études académiques se sont intéressées à cette question<sup>2</sup> : quelques travaux académiques précurseurs (Rothman 1980) ont mobilisé le concept de R&D pour favoriser la transformation de connaissances en programmes d'application dans le champ social. Ces travaux restent exploratoires et souvent cantonnés à des contextes spécifiques, rendant difficile une conceptualisation plus large d'une R&D appliquée à l'innovation sociale. Cosson et Delorme (2015) montrent, par exemple, la manière dont la recherche peut accompagner l'innovation sociale dans les parcs régionaux. Gianfaldoni et Manoury (2019) documentent et analysent quant à eux l'accompagnement réalisé par la Fondation de France pour soutenir l'innovation sociale dans les territoires en mettant en évidence le rôle structurant et central de la fondation. Des travaux plus transversaux sur l'innovation sociale et son accompagnement existent également, à l'image des travaux réalisés par Richez-Battesti et Vallade (2016) sur les processus de diffusion différenciés de l'innovation sociale : informels (c'est-à-dire, le bricolage), territoriaux (c'est-à-dire, l'appui sur les politiques publiques régionales), réticulaires (c'est-à-dire, les labels, chartes, éléments institués). Dans une précédente recherche, Richez-Battesti et Vallade (2009) avaient mis en exergue la place de la traduction et de la recherche pour développer les innovations sociales. De son côté, Denos (2022) montre l'importance des dispositifs territoriaux dédiés à l'innovation sociale comme élément central à l'émergence de ces projets. Plus récemment enfin, Palluault et Douchet (2022) dressent les évolutions récentes pour accompagner et former à ce que les auteurs nomment « l'innovation sociale de rupture »<sup>3</sup>, ils évoquent dans ce travail la place « de la recherche et développement (R&D) sociale, envisagée comme le double mouvement de production de connaissances nouvelles et de production d'actions innovantes par leur mise en expérimentation sur le terrain » (Palluault et Douchet 2022, p. 85). L'existence de ces travaux montre l'intérêt, bien qu'encore naissant, pour la compréhension du processus d'innovation sociale, comme le souligne Muller (2021) : « La littérature sur les innovations sociales se situe dans le fait que les processus associés à leur production sont encore assez mal compris » (Muller 2021, p. 4). Malgré le fait que l'innovation sociale suive un

---

2. 34 articles intègrent dans leur titre ou dans leurs mots-clés le terme *social research and development* selon les données du Web of Sciences (WoS) contre 3 840 pour Google Scholar ; 9 mobilisent le terme *social R&D* selon le WoS contre 527 selon Google Scholar. Les mêmes termes en français permettent d'identifier un nombre encore plus faible d'articles : 9 pour Google Scholar contre 0 pour le WoS.

3. L'innovation sociale de rupture a été définie dans le cadre du laboratoire commun DESTINS entre Ellyx et l'Université de Poitiers. Elle est appréhendée comme une combinaison dynamique d'innovations de services, de produits, de politiques publiques, de modèles économiques et organisationnels qui rompent avec l'existant, et comme un changement radical et durable des cadres culturels, institutionnels, cognitifs et des pratiques sociales. Ce faisant, l'innovation sociale de rupture semble conditionnée au cumul de différents facteurs : cadre de coopération entre des acteurs hétérogènes, changement de paradigme et perspective d'intérêt général.

processus spécifique en comparaison avec l'innovation technologique (Dandurand 2005), les auteurs rendent compte de codes, outils, méthodes de l'innovation technologique et de l'entrepreneuriat qui se retrouvent par mimétisme dans les dispositifs d'appui à l'innovation sociale.

Du côté des acteurs socio-économiques, ce n'est que récemment que les discours et activités font référence à une R&D qui ne serait pas uniquement technologique. Le développement de travaux académiques autour de l'innovation sociale (Richez-Battesti *et al.* 2012 ; Besançon et Guyon 2013 ; Klein *et al.* 2014) et de l'entrepreneuriat social (Battilana et Lee 2014 ; Boutillier et Uzunidis 2015 ; Chabaud et Slitine 2021) a favorisé l'émergence d'une R&D appliquée à l'innovation sociale, mais circonscrite au monde de l'ESS.

Finalement, en dépit de l'existence de littérature foisonnante sur l'innovation sociale et sa caractérisation, peu de chercheurs s'attachent à comprendre l'accompagnement de l'innovation sociale. De même, il paraît surprenant, compte tenu de la reprise des codes et du fonctionnement de l'innovation technologique et de l'entrepreneuriat, que la R&D ne soit pas davantage investie et mobilisée. Différentes questions apparaissent ainsi sans réponse : les projets d'innovation sociale s'appuient-ils sur des activités de R&D ? Si oui, ces activités sont-elles différentes de celles développées pour l'innovation technologique et pourquoi ?

Nous chercherons à combler ce manque et plus généralement à questionner l'existence et la pertinence de pratiques de R&D pour accompagner le développement de démarches d'innovation sociale.

## **1.2. Une approche pragmatique et empirique**

La volonté d'aborder la R&D appliquée à l'innovation sociale dans toute sa complexité nous a conduits à adopter une analyse multiéchelle. Nous avons cherché à comprendre à la fois les pratiques développées par les acteurs engagés dans la R&D sociale, les cadres d'accompagnement qui leur sont proposés, et le contexte institutionnel dans lequel ces démarches évoluent.

Notre approche est ainsi pluridisciplinaire, elle a un ancrage en géographie (géographie sociale et de l'innovation) par la thématique visée, mais elle associe d'autres disciplines du champ des Sciences humaines et sociales (SHS) du fait de notre approche globale du sujet. Notre travail se positionne également à l'interface avec l'économie (par

l'omniprésence de l'innovation), la gestion (par les questionnements et réflexions sur l'accompagnement de l'innovation sociale et les méthodes associées), la sociologie (par la mobilisation significative des entretiens semi-directifs), et les sciences politiques (par l'analyse du système institutionnel du soutien). C'est à travers la mobilisation de ces différentes disciplines que cet ouvrage permet d'exposer une compréhension à la fois précise et globale de la R&D appliquée à l'innovation sociale.

Notre recherche a été conduite dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), au sein de l'agence d'innovation et de R&D sociale<sup>4</sup> Ellyx. Cette Société coopérative et participative (SCOP) joue un rôle majeur dans la structuration et la diffusion d'une R&D spécifiquement dédiée à l'innovation sociale, qu'elle désigne sous le terme de « R&D sociale ». Son travail vise à documenter et à promouvoir cette approche auprès de différents acteurs, qu'ils soient issus du monde socio-économique ou politique. Ce cadre particulier a constitué un terrain d'étude riche et stimulant. Toutefois, nous avons veillé tout au long de notre démarche à conserver une distance critique vis-à-vis de notre objet de recherche, en adoptant une posture analytique rigoureuse.

Pour répondre à nos questionnements, nous mobilisons des données principalement qualitatives en nous appuyant sur la combinaison de méthodes. Peu de données existent à notre connaissance sur la R&D appliquée à l'innovation sociale, nous avons donc dû les collecter. Nos données sont issues de quatre sources principales :

- des entretiens semi-directifs traités par analyse textuelle et/ou codage ;
- un questionnaire analysé par traitement statistique ;
- une immersion de 3 ans et demi dans une agence en innovation et R&D sociale, et l'accompagnement de démarches d'innovation sociale mobilisant des processus de R&D sociale ;
- une analyse de la littérature grise traitée dans une logique d'analyse de contenus.

Ces différentes méthodes sont complémentaires en ce qu'elles ont toutes un apport spécifique pour traiter notre sujet. Certaines permettent de comprendre les besoins de R&D associées aux démarches d'innovation sociale<sup>5</sup>, d'autres, les pratiques mises en

---

4. Sur son site internet, Ellyx se présente comme étant « une agence en innovation et R&D sociale ». Voir : [www.ellyx.fr/a-propos](http://www.ellyx.fr/a-propos).

5. Même si beaucoup d'acteurs interrogés évoquent leur « projet d'innovation sociale », nous préférons dans cette thèse mobiliser le terme de « démarches d'innovation sociale », qui nous paraît être plus proche de ce que les acteurs réalisent en étant plus englobant que le projet.

place dans les processus de R&D sociale<sup>6</sup>, d'autres encore, les enjeux relatifs à la reconnaissance et au soutien d'une R&D appliquée à l'innovation sociale au niveau de l'accompagnement et du cadre institutionnel.

Ces éléments seront étudiés dans le contexte exclusivement français, les contextes institutionnels et politiques variant fortement d'un pays à l'autre.

### **I.3. Organisation de l'ouvrage**

Cet ouvrage s'articule en trois grandes parties.

La première partie dresse un panorama du contexte socio-économique et scientifique dans lequel s'inscrit notre travail et propose un état des lieux de la R&D sociale. Nous y explorons ses définitions, ses principaux enjeux ainsi que le contexte dans lequel cette thématique, encore émergente, prend forme.

La deuxième partie est consacrée à une analyse approfondie des pratiques de R&D sociale, à travers l'étude détaillée de cinq cas concrets. Cette exploration vise à identifier les spécificités de ces démarches et à élaborer une grille de caractérisation permettant de mieux la comprendre.

Enfin, la troisième et dernière partie s'intéresse aux leviers et aux freins qui conditionnent le développement de la R&D sociale. Nous y analysons les obstacles structurels à son déploiement, tout en mettant en lumière les initiatives portées par des acteurs privés qui œuvrent à transformer les dispositifs de soutien à l'innovation, dans le but de favoriser la reconnaissance et la diffusion de ces approches.

Le premier chapitre propose un état des lieux de l'innovation et de la R&D dans le contexte français actuel. Nous retraçons l'évolution de la notion d'innovation ainsi que celle du système de soutien qui l'accompagne. Nous montrons comment la R&D s'est progressivement imposée comme un pilier central, portée par une reconnaissance institutionnelle croissante et par la multiplication des dispositifs de financement.

Dans le deuxième chapitre, nous ouvrons la réflexion sur la possibilité d'une R&D appliquée à l'innovation sociale. À partir d'un panorama des pratiques existantes à l'international, nous identifions les tendances émergentes et présentons la méthodologie de

---

6. Lorsque nous évoquerons la « R&D sociale », nous ne parlerons pas d'activités comme cela est couramment mobilisé pour la R&D, mais évoquerons des « pratiques » et « processus », vocabulaire qui nous paraît mieux recouvrir ce que les acteurs réalisent, en étant plus général.

notre recherche. L'absence de données consolidées sur ce sujet nous a conduits à mobiliser une approche méthodologique plurielle pour recueillir et analyser des données.

Le troisième chapitre s'attache à l'émergence et au développement de la R&D sociale en France. Nous l'inscrivons dans le processus plus large d'institutionnalisation de l'innovation sociale, en décrivant les pratiques qui ont contribué à structurer ce champ spécifique. Nous cherchons également à repérer ses points de convergence et de divergence avec d'autres formes de recherche proches, mais distinctes.

Le quatrième chapitre s'appuie sur une base de données de 23 démarches d'innovation sociale afin de mieux comprendre les obstacles rencontrés par les porteurs de projets. Nous y analysons la place qu'y occupe – ou non – la R&D, et mesurons son rôle potentiel dans le développement et la structuration de ces initiatives.

Le cinquième chapitre constitue le cœur de l'ouvrage. Il propose une analyse fine de cinq cas concrets de R&D sociale. Ces études de cas permettent de décrypter les processus à l'œuvre, d'identifier les spécificités de ces démarches et de proposer une grille de caractérisation. Elles mettent également en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs, en lien avec les cadres institutionnels existants.

Le sixième chapitre approfondit cette réflexion en analysant les contraintes structurelles qui freinent la reconnaissance et le développement de la R&D sociale. Nous examinons notamment les limites du système actuel de soutien à l'innovation, ainsi que ses effets sur les pratiques et les marges de manœuvre des acteurs concernés.

Enfin, le septième et dernier chapitre se penche sur les initiatives portées par des acteurs privés – notamment Ellyx – qui œuvrent à faire évoluer le système de soutien à l'innovation pour y intégrer pleinement la R&D sociale. Nous y explorons les stratégies mises en œuvre pour favoriser sa reconnaissance et ses perspectives d'évolution dans un paysage encore en construction.